

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 :

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2014

(en 1000 DT)

Période	3ème trimestre 2014	3ème trimestre 2013(**)	au 30 SEPTEMBRE 2014	au 30 SEPTEMBRE 2013(**)	au 31 Décembre 2013 (chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaires	150 437	133 067	435 985	374 210	510 708
● Intérêts	116 787	103 118	328 502	285 549	394 012
● Commissions en produits	16 494	14 835	48 978	42 482	58 135
● Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	13 743	11 083	36 369	29 576	38 486
● Revenus du portefeuille d'investissement	3 413	4 031	22 136	16 603	20 075
2- Charges d'exploitation bancaires	84 346	67 923	243 810	187 039	261 244
● Intérêts encourus	82 198	65 989	238 291	182 504	255 194
● Commissions encourues	2 148	1 934	5 519	4 535	6 050
3-Produit net bancaire	66 091	65 144	192 175	187 171	249 464
4- Autres produits d'exploitation	350	173	1 440	917	1 907
5- Charges opératoires	24 301	20 338	66 470	60 227	82 919
● Frais de personnel	18 928	15 292	50 443	45 705	62 127
● Charges générales d'exploitation	3 948	3 797	11 826	10 738	15 203
● Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 425	1 249	4 201	3 784	5 589
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 179 485	891 811	986 109
● Portefeuille- titres commercial	-	-	660 915	391 608	435 616
● Portefeuille- titres d'investissement	-	-	518 570	500 203	550 493
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 927 078	5 386 096	5 484 548
8- Encours des dépôts	-	-	5 722 587	4 882 578	4 964 477
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	888 376	844 475	846 029
10- Capitaux propres (*)	-	-	546 071	468 611	546 002

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2013 et 30/09/2014 et après affectation du bénéfice au 31/12/2013

(**) Les chiffres au 30/09/2013 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2013 et Septembre 2014.

Les crédits à la clientèle ont atteint 5 927,1 millions de dinars, soit une augmentation de 442,6 millions de dinars ou 8,1 %.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 722,6 millions de dinars soit un accroissement de 758,1 millions de dinars ou 15,3%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 888,4 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures.

Durant les neuf premiers mois de 2014 comparé à la même période de 2013

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 61,8 millions de dinars ou 16,5% par rapport à la même période en 2013.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 56,8 millions de dinars au cours du troisième trimestre de 2014 ou 30,4%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 192,2 millions de dinars contre 187,2 millions de dinars, soit une augmentation de 5,0 millions de dinars ou 2,7%.

Ouverture d'agences

Au cours du troisième trimestre de l'année 2014, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 02 nouvelles agences, ce qui a porté le nombre total à 150 agences. Ces agences sont les suivantes :

- El Kef
- Mornaguia